

Allocution d'ouverture à la

**Conférence internationale 2000 de
l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC)
VERS DE NOUVELLES FRONTIÈRES :
les universités à l'ère du savoir mondial**

Discussion autour du thème :

Village mondial de la recherche : comment le Canada peut-il en être citoyen à part entière?

Le 20 novembre 2000

Maureen O'Neil, présidente

Centre de recherches pour le développement international (Canada)

Introduction

Je participe avec grand plaisir à la discussion de ce matin. Le thème traité revêt une grande importance pour le CRDI et je rencontre toujours avec joie la famille universitaire canadienne.

J'ai été invitée parmi vous aujourd'hui parce que, par l'entremise du CRDI, le Canada appuie depuis trente ans la recherche internationale - que je désignerai ici par l'expression **recherche pour le développement** entreprise par des chercheurs des régions en développement (que j'appellerai plus brièvement **le Sud**).

Depuis les origines, mais spécialement dans les vingt dernières années, les chercheurs des universités canadiennes ont été des collaborateurs précieux des projets de recherche financés par le CRDI. Je tiens cependant à préciser que le CRDI a fait appel à la capacité de recherche canadienne de manière sélective car le CRDI subventionne en premier lieu les chercheurs du Sud. Près de 18 pour cent des ressources du Centre sont consacrées à des projets ayant une composante de coopération canadienne - mais ces 18 pour cent sont importants et nous apprécions le partenariat des universités canadiennes. Il existe des réseaux efficaces et durables avec les chercheurs du Sud.

On peut se faire le porte-parole des chercheurs du Sud de plusieurs façons. Je pourrais faire valoir que lorsque nous (le Canada et souvent les institutions canadiennes) citons des initiatives nouvelles en faveur de la recherche internationale nous parlons en fait de liens Nord-Nord. Je pourrais évoquer l'impact de la mondialisation sur la capacité de recherche du Sud - et partager avec vous quelques exemples fort intéressants montrant comment les nouvelles technologies de l'information et de la communication font

toute la différence en ce qui touche la recherche en santé en Afrique. Dans d'autres circonstances, je pourrais regretter qu'une expertise acquise à grand prix soit à ce point sous-estimée et peu valorisée et dénoncer l'exode des cerveaux. Je pourrais partager avec vous l'expérience acquise par le CRDI dans la création de réseaux de recherche internationaux très efficaces axés sur une coopération Sud-Nord et Sud-Sud.

Mais je voudrais adopter ici une approche un peu différente en inscrivant mon propos dans le climat actuel de la recherche universitaire et en particulier celle menée au Canada. Je souhaiterais aussi parler du rôle de l'université canadienne à titre de citoyenne du Village mondial de la recherche. Je le ferai en soulignant, ce matin, trois aspects :

Premièrement, réaffirmer que l'aide à la recherche internationale au Canada doit prévoir une coopération accrue avec les chercheurs du Sud, ce qui demande un effort spécial de la part des universités canadiennes.

Deuxièmement, vous faire part d'un obstacle particulier qui freine la collaboration avec les chercheurs du Sud.

En troisième lieu, décrire les nouvelles perspectives qui s'ouvrent à la coopération canadienne avec le Sud dans le domaine de la recherche.

L'aide à la recherche internationale au Canada doit prévoir une coopération accrue avec les chercheurs du Sud, ce qui demande un effort spécial de la part des universités canadiennes.

Les percées scientifiques et le développement du savoir ont toujours tiré avantage de la collaboration internationale. Par définition, le « Village mondial de la recherche » doit inclure le Sud.

Dans le rapport préparé plus tôt cette année pour le compte de l'AUCC « Progression et promesses »⁽¹⁾, Jane Knight signale que lorsqu'elles sont interrogées sur leurs priorités géographiques, les universités canadiennes placent l'Amérique latine, l'Asie et la région du Pacifique avant l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord. La situation est fluctuante : Knight observe un déclin prononcé de l'intérêt pour l'Asie - en faveur de l'Europe centrale et orientale. En ce qui concerne l'Afrique, classée au cinquième rang (sur sept) au tableau des préférences géographiques, elle note une baisse au profit du Moyen-Orient.

Je trouve ce tableau plutôt encourageant et optimiste - deux régions en développement font partie des priorités dans le rayonnement international et, du moins pour le moment, l'Afrique n'est pas au dernier rang.

J'exhorte les universités à bâtir sur cette réalité, en espérant que l'expérience du recrutement étudiant, des échanges de professeurs et de l'éducation hors-frontière fera ressortir qu'une pleine participation des chercheurs du Sud est une preuve manifeste qu'une université remplit la dimension internationale de sa mission.

J'avais espéré que le Rapport du Groupe d'experts sur le rôle du Canada dans les activités internationales de S-T⁽²⁾ proposerait aux universités une nouvelle ouverture. Mais le rapport publié à la mi-octobre déclare :

« [Le renforcement de la capacité en S-T dans les pays en développement] est un important domaine d'activité pour l'ACDI, le CRDI et dans une moindre mesure, les autres MOPVS (les ministères et autres programmes qui s'occupent de la science; par exemple, le CNRC). **Plusieurs participants aux ateliers régionaux ont souligné que le rapport ne traite guère de ces activités et des questions connexes. Le Groupe considère que l'analyse de ces questions ne fait pas partie de son mandat.** »

D'un côté, je suis déçue que le Groupe d'experts abandonne essentiellement cette question à l'ACDI et au CRDI [particulièrement après que le CRDI eut invité à un déjeuner le président du Groupe d'experts René Simard, pour lui faire part de notre point de vue !]. J'aurais pensé que l'effort de « repenser » le rôle international du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie inclurait la « recherche pour le développement ». D'un autre côté, je suis réconfortée d'apprendre que les participants aux ateliers ont soulevé cette question auprès du Groupe d'experts.

Je présume que la plupart de ces « participants » aux ateliers régionaux appartenaient à la communauté universitaire. Mais comment celles et ceux qui ont à coeur la recherche pour le développement pourront-ils amener leurs universités à s'y intéresser? Voici deux suggestions à cet égard :

Premièrement : préconiser l'internationalisation dans l'énoncé de mission de l'université est un bon point de départ - mais la recherche pour le développement retiendra l'attention exigée aujourd'hui que si l'institution **inclut la coopération universitaire avec les chercheurs des pays en développement dans son raisonnement et en fait un objectif.**

Deuxièmement : les universités doivent se doter et convenir de **normes internationales d'excellence** et les mettre à contribution pour évaluer leur performance. Je reprendrai ce point plus en détail un peu plus loin.

Je crois que ces deux aspects méritent d'être développés si la recherche pour le développement doit s'élever - par-delà les efforts louables mais isolés de quelques professeurs - jusqu'à un engagement institutionnel qui ramène la recherche pour le développement dans le courant général. Un engagement qui pourrait, par exemple, retenir l'attention du **prochain** groupe d'experts sur le rôle du Canada dans les activités internationales de S-T.

Permettez-moi une digression ouvrant une double perspective sur la nature changeante de la coopération internationale susceptible d'étayer le raisonnement tenant compte de la recherche pour le développement dans les universités canadiennes.

Dans la perspective des affaires étrangères canadiennes :

Le Canada dans le monde, énoncé de la politique étrangère du gouvernement, met en évidence ce nouveau niveau d'interdépendance lorsqu'il déclare : « La politique intérieure est politique étrangère... la politique étrangère est politique intérieure »⁽³⁾.

Un membre respecté de votre propre communauté, Kari Polani Levitt, s'exprime ainsi dans une lettre publiée récemment dans *Affaires universitaires* :

«... Il ne peut y avoir d'économie fondée sur le savoir sans une société elle-même axée sur le savoir, ce qui de nos jours veut dire l'interpénétration des cultures du monde et la connaissance des problèmes de la majorité des être humains qui sont réduits à la pauvreté dans un monde de nantis. C'est là le plus grand défi du nouveau millénaire, spécialement pour nous qui appartenons à la communauté universitaire du pays que l'Indice de développement humain classe au premier rang »⁽⁴⁾.

Un obstacle particulier freine la collaboration avec les chercheurs du Sud.

J'ai abordé le défi que posent un raisonnement et des normes internationales d'excellence en ce qui touche la collaboration à la recherche pour le développement. J'ai offert une suggestion pour ce qui est du raisonnement. Permettez-moi d'en faire une autre en ce qui a trait aux normes d'excellence.

Comme je l'ai dit au début, le passé du CRDI est riche de sa collaboration avec les chercheurs des universités canadiennes.

Pourtant, un des messages les plus récurrents et démoralisants qui nous parvient des collègues universitaires est que leur engagement dans des projets de développement international « ne compte pas » ni pour leur avancement de carrière, ni pour la titularisation - et si les résultats de la recherche ne sont pas publiés dans les revues internationales les plus prestigieuses, on n'en tient pas compte.

Je comprends la culture de l'examen par les pairs et le besoin d'appliquer des critères d'excellence. Et je ne pense pas qu'en tant que communauté vous soyez en train de dire que les chercheurs du Sud n'ont pas la crédibilité voulue pour vivre dans votre « Village mondial de la recherche » (après tout vous en avez formé un très grand nombre !!). La culture universitaire m'est assez familière- j'ai moi-même été membre et présidente du conseil d'administration de l'université Carleton - pour savoir qu'il y a des considérations politiques dont il faut tenir compte: un terrain où il n'est pas prudent de s'aventurer...

Vous me faites savoir que cette situation constitue un obstacle pour les Canadiens qui s'engagent sur la voie de la coopération avec les chercheurs des régions les plus défavorisées du Village mondial de la recherche. Ce constat est particulièrement important lorsque vous étendez ce bilan aux plus jeunes professeurs qui accèderont aux postes d'enseignement et de recherche au cours des cinq à dix prochaines années (le phénomène de la relève d'une génération de professeurs proches de la retraite).

Si vous partagez cette inquiétude, le CRDI accueillera favorablement la possibilité de travailler avec vous dans ce domaine. De quoi avons-nous besoin pour mesurer adéquatement la rigueur et le mérite qui

s'appliquent dans le domaine de la recherche pour le développement international?

Comment procéderons-nous pour repérer et étudier des approches plus progressistes à la question des promotions et des titularisations dans un environnement universitaire qui accepte que le Village mondial de la recherche inclut le Sud? Quels sont les critères et les démarches susceptibles de mettre en valeur les contributions des chercheurs canadiens à la recherche pour le développement?

Si vous avez des réponses à ces questions, mettons-les en commun. Si cette question mérite d'être approfondie, le CRDI vous aidera volontiers dans cette tâche.

De nouvelles perspectives s'ouvrent à la coopération canadienne avec le Sud en matière de recherche.

J'espère avoir le temps de développer ce point au cours de la période des questions.

Permettez-moi de vous taquiner en disant que la manne dont vont profiter les chercheurs canadiens dans tous les domaines (sciences humaines, sciences naturelles, sciences de l'ingénieur et sciences de la santé) offre aux universités canadiennes une occasion sans précédent de penser de manière plus globale les collaborations en recherche - d'accoler enfin un montant au poste « internationalisation » des énoncés de mission de l'université.

Au cours de la période des questions, je reviendrai en particulier sur trois perspectives.

Premièrement, les 900 millions de dollars affectés au Programme des chaires de recherche du Canada au cours des cinq prochaines années.

Quels sont les plans, sur votre campus, pour consacrer à la coopération avec le Sud au moins une partie des sommes affectées aux chaires de recherche?

Deuxièmement, l'exposé économique et d'actualisation budgétaire d'octobre octroie à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) une somme de 100 millions de dollars pour la « recherche internationale » destinée « aux dépenses d'investissement engagées au Canada en faveur de grands projets internationaux de recherche coopérative entre les universités canadiennes et des établissements chefs de file d'autres pays ».

Quels voies et moyens inventifs pouvez-vous proposer à la FCI pour l'amener à inclure le Sud dans ses plans d'internationalisation?

Troisièmement, le CRDI suit avec intérêt le développement de l'Institut canadien de la recherche en santé et a pris acte de la suggestion d'Henry Friesen voulant que cette initiative favorisera la « modernisation de la recherche en sciences de la santé au Canada ». Nous savons également que la création d'un Institut pour la santé internationale est envisagée.

De quelle manière les collaborations avec les chercheurs du Sud seront-elles prises en compte dans cette nouvelle direction prise par la recherche en santé? Parlons-en !

Notes :

1. « *Progression et promesse : Rapport 2000 de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadiennes.* » AUCC, 2000.
2. Un essor nécessaire -- Le Canada, les activités internationales en sciences et technologie et l'économie du savoir. Rapport du Groupe d'experts sur le rôle du Canada dans les activités internationales de S-T. Remis au Conseil consultatif des sciences et de la technologie du premier ministre en octobre 2000. Peut être consulté à l'adresse :
http://acst-ccst.gc.ca/acst/intel/home_f.htm
3. *Le Canada dans le monde.* Énoncé du gouvernement. 1995. P. 4 <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/foreign/cdn-world/menu.html>>
4. Letters. University Affairs, octobre 2000.

Copyright 1997 © International Development Research Centre, Ottawa, Canada
14 août 2002
